

# Les Cahiers

## *Études*



## **Les recrutements et la crise**

Les secteurs et métiers qui résistent

# Les recrutements et la crise

## Les secteurs et métiers qui résistent

Jean-Louis ZANDA

Sous-direction Etudes & Evaluations

*Observée à l'aide des offres recueillies par Pôle emploi, la crise des recrutements est patente à partir d'octobre 2008. Les différents types de contrats proposés sont en net repli, mais les CDI sont plus particulièrement touchés.*

*Les divers segments du marché du travail – secteurs d'activité économique ou familles professionnelles – sont cependant très inégalement affectés. Si la chute constatée dans les industries non alimentaires est considérable, l'administration publique, la santé, l'action sociale, l'éducation et les services aux particuliers apparaissent relativement épargnés. Les métiers principalement exercés dans ces derniers secteurs d'activité bénéficient même parfois d'une augmentation du volume des contrats proposés.*

*Il convient de souligner la relative bonne tenue des secteurs d'activité ou métiers qui dépendent fortement d'une demande des particuliers, que celle-ci soit portée par une consommation directe des ménages, ou qu'elle soit soutenue par des financements publics.*

*Cette étude couvre une année d'observation, d'octobre 2008 à fin septembre 2009, car cette période correspond à une année complète d'activité. Elle sera renouvelée pour les périodes postérieures.*

Bien que des signes avant-coureurs soient apparus dès la fin 2007, c'est en septembre 2008 que la crise économique s'intensifie brutalement. A partir d'octobre 2008, ses effets se font pleinement et durablement sentir sur le marché du travail, avec un net repli des embauches, et une forte augmentation du nombre des demandeurs d'emploi. Pour autant, ces effets ne sont pas homogènes : en termes de recrutements, les secteurs d'activité économique d'une part, et les métiers d'autre part, apparaissent très inégalement touchés.

L'examen des offres d'emploi recueillies par Pôle emploi sur un an – d'octobre 2008 à septembre 2009 – fait clairement ressortir de telles disparités. Certes, avec 2 901 000 offres enregistrées au cours de la période, Pôle emploi ne collecte qu'une partie<sup>1</sup> de celles qui sont émises sur l'ensemble du marché du travail. En outre, l'afflux des inscriptions de demandeurs d'emploi ne pouvait permettre de maintenir à son niveau habituel l'activité de prospection conduite par les conseillers auprès des entreprises.

Il n'en reste pas moins que, même si l'amplitude des variations du recueil d'offres ne reflète pas nécessairement celle des mouvements qui ont affecté le marché du travail dans son ensemble, les contrastes entre les évolutions observées sont riches d'enseignements : les facteurs autres que ceux qui sont en lien direct avec la conjoncture économique n'étaient pas de nature à modifier sensiblement par eux-mêmes la structure des offres recueillies par Pôle emploi, surtout à l'échelon national.

---

<sup>1</sup> De l'ordre du tiers dans les secteurs marchands non agricoles, hors intérim et hors contrats de très courte durée.

## I – Les évolutions par nature des contrats

Entre octobre 2008 et septembre 2009, le volume des offres collectées par Pôle emploi est au total de 20 % inférieur à ce qu'il avait été un an plus tôt (cf. tableau 1) : c'est donc une offre sur cinq qui a disparu avec la prolongation de la crise économique.

### La crise touche avant tout les CDI

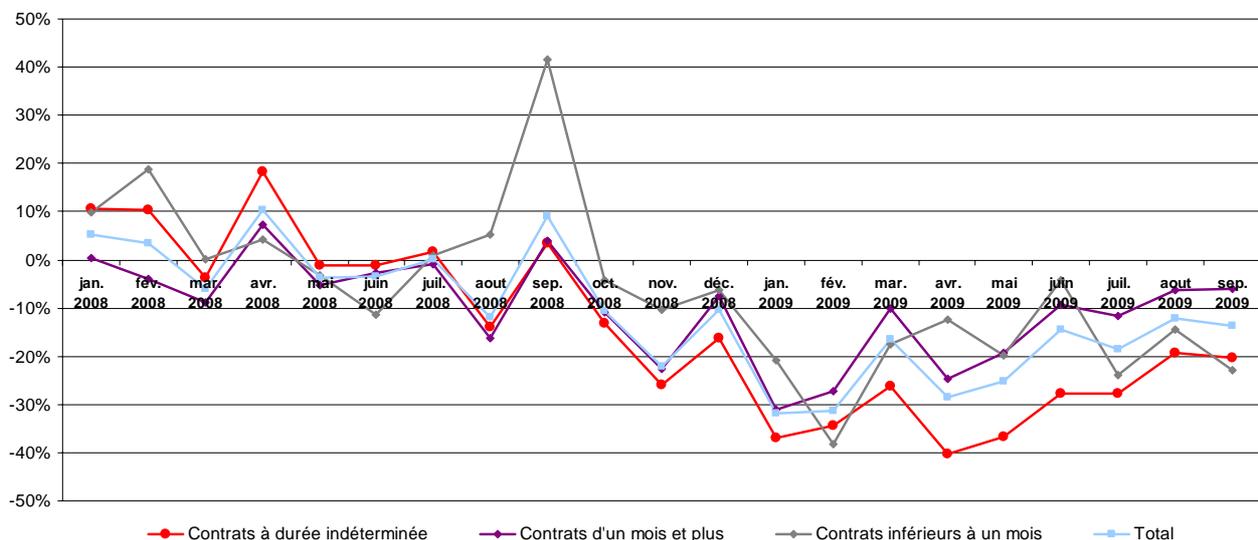
Ce repli touche plus particulièrement les CDI, qui représentent 31 % des offres, et qui chutent de 27 %. Pour les contrats à durée déterminée d'au moins un mois, ainsi que pour ceux qui sont inférieurs à un mois, la baisse est plus modérée, même si elle reste sensible (respectivement -17 % et -16 %). Très clairement, et sans surprise, les employeurs répugnent à prendre des engagements à long terme.

Cette prudence perdure tout au long de la période (cf. graphique 1) : l'évolution observée est toujours plus défavorable pour les CDI que pour les contrats d'au moins un mois, même si l'écart se réduit à partir d'août 2009. Quant aux contrats de moins d'un mois – qui répondent à des besoins ponctuels et ne représentent que 16 % de l'ensemble – leurs variations sont plus erratiques ; pour les mois d'été, il s'agit très souvent d'emplois de saisonniers agricoles.

L'examen du graphique permet en outre de constater que c'est bien à partir d'octobre 2008 que le recueil d'offres amorce une chute durable. Jusqu'en juillet 2008, le volume des offres collectées ne s'écarte guère de ce qu'il était un an plus tôt. Le repli qui intervient en août – mois où les offres sont traditionnellement peu nombreuses<sup>2</sup> – est compensé par une nette augmentation en septembre 2008, alors même que l'ampleur de la crise économique était patente.

Ces premiers constats font donc apparaître des disparités entre les différents types de contrats proposés. Mais c'est surtout en termes de secteurs d'activité et de métiers que les contrastes observés sont les plus nets.

**Graphique 1 – Taux d'évolution sur un an des offres d'emploi recueillies par Pôle emploi**



Source : Pôle emploi - STMT - France métropolitaine

Lecture : en janvier 2008, le volume des offres de CDI recueillies est supérieur de 10% à ce qu'il était en janvier 2007

<sup>2</sup> Le pic observé en septembre 2008 résulte d'une forte augmentation des offres dans l'agriculture, particulièrement dans la viticulture ; la progression est en outre importante dans la restauration. Dans la mesure où les volumes, en dépit du repli constaté en septembre 2009, se maintiennent alors à un niveau assez voisin, ce pic semble correspondre pour partie à un gain de parts de marché.

## II – Les secteurs d'activité économique

La chute du recueil d'offres épargne peu de secteurs dans l'économie marchande, même si elle apparaît contenue (second œuvre du bâtiment) ou limitée (assurances, restauration de type rapide, commerce de détail alimentaire, études de marché et sondages) dans certains cas ; dans ce périmètre, seuls les centres d'appel, les services personnels et les sports connaissent une progression. Pour leur part, l'administration publique, la santé, l'action sociale, et l'éducation dans une certaine mesure, se révèlent peu ou pas touchés au cours de cette première année de crise du marché du travail. Plus globalement, la plupart des secteurs épargnés sont ceux qui dépendent soit de financements publics, soit d'une consommation des ménages qui a moins fléchi qu'on aurait pu le craindre.

### Des secteurs particulièrement affectés

Avec une chute de 36 % du recueil d'offres (*cf. tableau 1*), l'**industrie** constitue le grand secteur le plus touché par la crise des recrutements, d'autant que le repli des CDI y atteint -42 %, soit plus d'une fois et demie la moyenne. Elle est principalement le fait des industries non alimentaires, où le volume des offres recueillies diminue de près de la moitié (-45 % ; -48 % pour les CDI), avec des secteurs particulièrement affectés comme la métallurgie ou la fabrication de machines et d'équipements. Pour les industries alimentaires, l'impact de la crise est plus modéré ; il est en particulier tempéré par un repli nettement inférieur à la moyenne (-14 %) des offres déposées par les charcutiers, boulangers et pâtisseries, qui représentent environ 40 % de celles du secteur, et dont près de la moitié (46 %) sont des CDI.

Les **transports** constituent le deuxième grand secteur où les effets de la crise sont les plus nets. La baisse du recueil d'offres y est de 33 %, et celle des CDI, qui représentent 43 % de ces offres (comme dans l'industrie), y est maximale (-46 %). Cette baisse est plus sensible dans les services auxiliaires que dans les activités de transports, dans la mesure où les CDI, proportionnellement peu nombreux (27 % contre 51 % pour les activités de transports), connaissent un repli inégalé (-53 %), plus marqué encore dans la logistique que dans les agences de voyage.

Dans la **construction**, la diminution du volume des offres recueillies est globalement moindre (-25 %) que dans les deux cas précédents, même si elle reste supérieure à la moyenne. Mais la conjoncture de l'immobilier s'était détériorée bien avant l'automne 2009. Surtout, un net contraste oppose les deux sous-secteurs. C'est en effet le gros œuvre qui est particulièrement touché, avec un repli d'un tiers pour l'ensemble des offres (-33 %), et de près de la moitié (-45 %) pour les CDI. Dans le second œuvre du bâtiment, ce repli est conforme à la moyenne générale : les travaux d'installation et de peinture, en particulier, y apparaissent relativement moins impactés, peut-être en raison du maintien d'une demande en provenance des ménages.

L'incidence de la crise dans l'industrie, ainsi que la mauvaise conjoncture du gros œuvre du bâtiment, rendent compte dans une large mesure de la forte chute des offres observée dans l'intérim (-31 %), dont le repli général est attesté par d'autres sources. Ces offres, qui sont généralement de courte durée, représentent néanmoins 15 % de l'ensemble sur la période.

### Des secteurs modérément touchés

Le **commerce** (11 % du total des offres) constitue l'un des trois grands secteurs dont les évolutions sont assez proches de la moyenne. Parmi ses trois sous-secteurs, c'est celui du commerce et de la réparation automobiles où l'évolution à la baisse est la plus nette, avec une diminution de 27 % des offres tous types, et de 33 % des CDI (qui forment 60 % des contrats proposés). En revanche, cette évolution est moins marquée pour le commerce de détail, au sein duquel le commerce de détail alimentaire résiste mieux (-7 %) que les hypermarchés et grands magasins (-23 %), ou que les supermarchés et supérettes (-19 %). Le commerce de gros et les intermédiaires du commerce occupent globalement une position intermédiaire.

Avec un poids voisin (10 % du total des offres), mais des contrats moins stables (35 % de CDI, contre 50 % dans le cas du commerce), l'**hôtellerie-restauration** fait apparaître une diminution de même ampleur (-22 %), à laquelle contribue toutefois plus fortement celle des contrats de moins d'un mois (-38 %), qui sont ici plus nombreux. Mais ce mouvement global agrège en réalité deux situations distinctes. Pour l'hôtellerie, qu'il s'agisse des hôtels ou des autres moyens d'hébergement, la baisse est sensible (-28 %), tant pour les CDI (-35 %) que pour les contrats de moins d'un mois (-42 %). En revanche, cette baisse est inférieure à la moyenne générale dans la **restauration** (-18 %), et notamment en ce qui concerne les CDI (-19 %), pourtant nettement plus nombreux que dans l'hôtellerie ; la restauration de type rapide, où ce type de contrat est fréquemment proposé (dans 68 % des cas), résiste particulièrement bien (-9 % d'offres, -12 % de CDI).

Pour les **services aux entreprises**, l'évolution du recueil d'offres est elle aussi proche de la moyenne, y compris en ce qui concerne les CDI. Concernant le total des offres, seules les **activités informatiques** (où les CDI comptent pour 72 % des contrats proposés) se détachent véritablement (-33 %). La baisse observée dans les **activités juridiques, comptables et de conseil de gestion** est due pour l'essentiel aux activités d'administration et de conseil (-24 %), où les CDI sont nombreux (57 %) ; à l'inverse, les études de marché et sondages, où ils sont très rares (9 %) semblent peu affectées par la crise des recrutements (-11 %). Le nettoyage, le gardiennage et la sécurité présentent des évolutions assez homogènes, sachant que les CDI sont près de deux fois plus fréquents dans le gardiennage et la sécurité que dans le nettoyage (62 % contre 34 %). La hausse du recueil d'offres dans les centres d'appel (+9 %), où les CDI pèsent pour 35 %, tempère dans les autres services aux entreprises une morosité particulièrement nette dans le cas des cabinets d'architecture et d'ingénierie (-36 %) et de l'organisation de foires et de salons (-27 %).

Inférieure à la moyenne (-17 %), l'évolution observée dans les **services marchands divers** résulte de situations assez contrastées. Outre celle qui peut être notée concernant la **location sans opérateur** (-33 %), où les effectifs sont faibles, la diminution du volume des offres collectées est plus importante dans les **activités récréatives, culturelles et sportives** (-23 %) ; mais cette dernière diminution résulte pour l'essentiel de celle qui touche les spectacles, secteur où les offres sont nombreuses (environ 77 000) et où les CDI forment une exception (4 %), 77 % des contrats proposés étant de moins d'un mois ; les offres en provenance du secteur des sports, où les CDI sont plus fréquents (20 %), sont pour leur part en progression (+7 %), bien que celle-ci ne touche que les CDD d'au moins un mois (+20 %).

La baisse du recueil d'offres dans les **activités financières** (-21 %) est essentiellement due à l'intermédiation financière et aux **auxiliaires financiers** (-37 %), largement touchés par la crise ; en revanche, les assurances et **auxiliaires d'assurance**, pour lesquels les offres sont deux fois plus nombreuses, et avec une proportion de CDI (59 %) voisine, ne connaissent qu'un repli très modéré (-9 %). Ce repli est par ailleurs inférieur à la moyenne (-16 %) dans les **activités immobilières** où les CDI sont fréquents (66 %) : on a vu que la conjoncture de l'immobilier s'est dégradée avant l'extension de la crise. Les **services personnels** sont pour leur part en progression (+3 %), y compris pour les CDI, en dépit d'un léger fléchissement dans la coiffure et les soins de beauté (-6 %). Peut-être peut-on rapprocher de la bonne tenue de ce secteur la diminution relativement modérée observée dans les **services domestiques** (-17 %), où les offres sont peu nombreuses, mais les CDI fréquents (66 %).

### Des secteurs qui résistent relativement bien

L'**agriculture** forme un domaine spécifique, dans la mesure où les contrats proposés sont très généralement de courte durée (autour d'un mois, les CDI ne représentant que 5 % des offres) – ils concernent essentiellement des saisonniers agricoles – et où l'activité est par nature assez contrainte : il est nécessaire de procéder aux récoltes, même si le recours à une force de travail externe peut parfois être évité. D'où sans doute le caractère très modéré de la baisse du recueil d'offres dans ce secteur (-9 %).

Avec près du quart (23 %) de l'ensemble des offres collectées sur la période, les **services collectifs** forment le secteur le plus volumineux. C'est aussi celui où sont conclus les contrats aidés de la politique de l'emploi destinés aux secteurs non marchands. Cette particularité contribue sans nul doute à rendre compte de la relative stabilité de ce groupe, où le recueil d'offres diminue très peu (-3 %) ; mais le fait que les CDI, peu fréquents il est vrai (23 %), connaissent une baisse (-11 %) très inférieure à la moyenne donne à penser que d'autres facteurs sont à l'œuvre dans cette bonne résistance globale du secteur aux effets de la crise.

Si l'on excepte ceux où les volumes d'offres sont très faibles (postes et télécommunications, recherche et développement, assainissement, voirie, gestion des déchets), les évolutions apparaissent peu dispersées autour de la moyenne. Encore ne sont-elles pas convergentes.

On observe en effet un repli modéré dans les activités associatives et extraterritoriales (-7 %), ainsi que dans l'éducation (-6 %). Dans ce dernier cas, c'est la baisse des CDI (-29 %) qui entraîne celle de l'ensemble, bien que ces contrats soient assez peu nombreux (12 %) ; on peut noter qu'ils se répartissent essentiellement dans la formation des adultes et dans les enseignements autres que l'enseignement scolaire et universitaire. A l'inverse, le recueil d'offres progresse dans l'administration publique et dans la santé (4 % dans les deux cas). Pour le premier secteur, plus de quatre offres sur cinq proposent des CDD d'au moins un mois, qui sont en progression de 6 %. Pour le second, les CDI sont nettement plus fréquents (35 %), et ils ont aussi en hausse (+4 %) ; ce mouvement est induit par les seules activités hospitalières ; pour les autres activités médicales et paramédicales, on constate un faible repli (-3 % au total, -7 % pour les CDI). Enfin, le champ de l'action sociale - où le poids des CDI (35 %) est voisin, mais où les offres sont trois fois plus nombreuses - reste globalement stable (-1 %) ; on observe cependant un léger repli des CDI dans les établissements sociaux (-6 %), alors que ces contrats progressent (+3 %) dans l'action sociale hors établissements.

### III – Les familles professionnelles

Le recentrement progressif de nombreuses entreprises sur leur cœur de métier, et les mouvements d'externalisation de certaines activités qui en sont le corollaire, ont peu à peu conduit à une plus grande correspondance entre la distribution des activités économiques et la segmentation de l'espace professionnel. A titre d'exemple, bon nombre d'ouvriers du second œuvre du bâtiment, qui étaient voilà deux décennies employés par des usines, des magasins, des établissements publics, des collectivités territoriales, etc., le sont aujourd'hui par des entrepreneurs du secteur de la construction ; l'exercice de leur fonction, qui était assuré dans le cadre d'un contrat de travail direct avec l'entreprise utilisatrice, l'est aujourd'hui dans celui d'une prestation commerciale.

Pour autant, une telle correspondance est loin d'être totale. Outre qu'il existe des métiers « transverses » - dont les emplois peuvent s'exercer dans la plupart des secteurs d'activité (secrétaires, comptables,...) - certaines activités ont recours à bien d'autres compétences que celles que leur dénomination semble suggérer. Ainsi, les établissements hospitaliers recrutent-ils moins de professionnels de la santé que de personnels d'entretien et de service (cuisiniers, coiffeurs, etc.) et d'agents administratifs.

Bien entendu, cette correspondance est aussi fonction des nomenclatures utilisées, qui sont de nature à la mettre plus ou moins en évidence. Concernant les métiers, on a eu recours ici à celle des familles professionnelles. Outre qu'elle fournit des niveaux d'agrégation commodes, elle autorise un bon niveau de recouvrement entre secteurs d'activité économique et domaines professionnels. Par ailleurs, elle permet d'opérer des liens avec d'autres sources de données, qu'il s'agisse des résultats de l'Enquête sur l'emploi de l'Insee, ou de ceux de l'exercice de prospective des métiers et des qualifications (PMQ) conduit sous l'égide du Centre d'analyse stratégique et de la Dares.

#### L'agriculture et le bâtiment : des évolutions proches de celles des deux secteurs concernés

Ces deux domaines professionnels recouvrent largement les secteurs d'activité correspondants. Concernant l'**agriculture**, on notera cependant que certains métiers du domaine (sylviculteurs, jardiniers,...) peuvent être exercés en-dehors du secteur, et notamment dans des collectivités territoriales ; ceci explique sans doute que le repli des offres soit légèrement moindre dans le domaine (-7 %) qu'il ne l'est dans le secteur (-9 %). Par ailleurs, les marins et pêcheurs forment une famille particulière, pour laquelle l'importante diminution observée (-29 %) met en jeu des volumes très faibles.

L'évolution du recueil d'offres dans les métiers du **bâtiment** est conforme à celle qui a été constatée pour le secteur d'activité, mais elle permet d'en préciser les composantes. Les travaux publics et le gros œuvre apparaissent plus nettement touchés, quelles que soient la famille professionnelle (et notamment les conducteurs d'engins) ou la qualification ; à ce dernier égard, il est significatif que les métiers de techniciens ou de cadres ne soient pas plus épargnés que les métiers d'ouvriers : c'est donc bien l'ensemble de la filière qui subit les effets de la crise.

Ces effets sont moindres dans le second œuvre, où les métiers d'ouvriers non qualifiés se révèlent en outre moins affectés (-12 %) que les métiers d'ouvriers qualifiés (-17 %) ; trois fois moins nombreuses, les offres sont beaucoup plus rarement des CDI (16 % contre 27 %), et l'on peut supposer que le recours à des contrats d'apprentissage, traditionnellement fréquent sur ce segment, a contribué à maintenir la demande relative à cette catégorie de main-d'œuvre.

Observée à un niveau détaillé, l'évolution du recueil d'offres pour les métiers d'ouvriers qualifiés est pour sa part très hétérogène. Elle est plus défavorable pour les électriciens (-28 %), pour les menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation (-21 %), ainsi que pour les plombiers et chauffagistes (-16 %). En revanche, elle est limitée pour les ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition (-9 %), catégorie où la proportion de CDI est particulièrement faible (18 %) ; ceci tendrait à corroborer l'hypothèse d'un relatif maintien de la demande des ménages. Enfin, les contrats sont en très légère progression (3 %) pour les couvreurs, mais ces contrats sont nettement moins nombreux que pour les autres familles professionnelles du second œuvre.

### Les métiers industriels : des évolutions inégales selon la qualification et la spécialité

Globalement, les offres relatives à des domaines professionnels industriels sont nettement plus nombreuses (1,9 fois) que celles qui sont émises directement par le secteur d'activité : c'est que celui-ci a massivement recours à l'intérim, avec des intensités toutefois très variables selon les domaines et les métiers. Ceux-ci livrent donc en la matière une vision tout à la fois plus extensive, plus précise et plus nuancée de l'évolution des besoins de main-d'œuvre sur la période.

Dans l'**électricité-électronique**, les offres sont quatre fois moins nombreuses pour les ouvriers non qualifiés que pour les ouvriers qualifiés ; leur structure se déforme en faveur de ces derniers - qui ont en outre des contrats plus stables - dans la mesure où la baisse des offres pour les métiers qualifiés (-39 %) est nettement moindre que pour les métiers non qualifiés (-50 %). La qualification est au demeurant élevée dans ce domaine où les techniciens sont nombreux (37 % des offres).

La **mécanique** et le **travail des métaux** constituent le domaine où la chute du recueil d'offres est la plus considérable (-52 %) : cette chute atteint -62 % pour les ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal, -57 % pour les ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal, -56 % pour les ouvriers qualifiés de la mécanique, et -55 % pour les techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques. La forte baisse de l'activité des constructeurs automobiles a pour une large part induit ces évolutions. Pour les métiers d'ouvriers, les CDI sont rares : la gestion de la main-d'œuvre entraîne un recours massif aux missions d'intérim, qui ont formé la principale variable d'ajustement.

Les **industries de process** apparaissent à bien des égards comme un domaine symétrique à celui de l'électricité-électronique : les contrats proposés à des ouvriers qualifiés y représentent moins du tiers de ceux qui le sont à des ouvriers non qualifiés, et les techniciens y sont rares. Si le domaine a dans l'ensemble mieux résisté (-26 %) aux effets de la crise que d'autres domaines industriels, cela est dû pour l'essentiel à une moindre diminution des offres pour des emplois d'ouvriers non qualifiés (-19 %), qui sont quasi-exclusivement des contrats précaires (6 % de CDI) ; dans cette famille professionnelle, près d'un tiers des offres provient du secteur des industries agro-alimentaires, dont on a vu qu'il avait été moins touché que d'autres secteurs industriels par le repli conjoncturel : pour ces métiers, la baisse n'est que de 10 %.

Les **matériaux souples, bois, industries graphiques** forment un domaine aux effectifs restreints, et où le recueil d'offres est peu volumineux. Il est en outre assez hétérogène. Concernant le textile et le cuir, fortement soumis à la pression de la concurrence internationale, les contrats proposés à des ouvriers non qualifiés sont à peu près aussi nombreux que ceux qui le sont à des ouvriers qualifiés, mais ils diminuent moins sensiblement (-21 % contre -31 %). Dans le bois et l'ameublement, la situation est tout autre : la baisse est moins accentuée pour les ouvriers qualifiés (-29 % contre -36 % pour les non qualifiés), alors que les contrats proposés, nettement plus durables, sont deux fois et demie plus nombreux pour ces ouvriers qualifiés. Le repli est enfin plus sensible dans les industries graphiques, mais les volumes en jeu sont faibles.

Avec une baisse du recueil d'offres de l'ordre du tiers, les trois familles professionnelles qui composent le domaine de la **maintenance** connaissent des évolutions comparables. Ces évolutions sont d'autant plus notables que ces familles avaient été caractérisées par une nette progression de l'indicateur de tensions entre 2004 et 2007. Pour les ouvriers qualifiés de la maintenance, ce sont les contrats proposés dans la mécanique qui chutent le plus fortement (-49 %) ; ceux qui le sont aux ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment ne diminuent que de 22 % : ce contraste est cohérent avec les observations déjà formulées par ailleurs.

Les **ingénieurs et cadres de l'industrie** forment un domaine particulier, aux effectifs restreints et dispersés dans des secteurs multiples. La baisse du recueil d'offres dans ce domaine (-34 %) ne s'écarte pas de celle qui intervient pour d'autres métiers industriels. On peut rapprocher de ce groupe les personnels du domaine **études et recherche**, dont bon nombre exercent dans l'industrie, et pour lesquels les offres collectées évoluent de manière comparable (-35 %). De même, le domaine de l'**artisanat**, pour lequel le volume des offres recueillies est très faible et en nette diminution (-28 %), est pour sa part très spécifique.

### Les métiers des services : une meilleure résistance d'ensemble malgré des disparités

Le niveau de l'activité exercé dans le domaine **transports, logistique et tourisme** est pour une large part tributaire de celui de l'industrie ; mais il dépend aussi de celui d'autres secteurs d'activité, et en particulier du commerce, qui a comparativement moins souffert de l'évolution conjoncturelle. Sans doute peut-on regarder comme une conséquence de ces effets multiples les évolutions contrastées entre les différents métiers qui composent la famille professionnelle des conducteurs de véhicules, et qui font souvent intervenir des volumes importants : pour les conducteurs routiers, la baisse (-44 %) atteint presque le double de celle que l'on observe pour les conducteurs-livreurs (-23 %) ; pour les conducteurs de transports en commun, elle n'est que de 10 % ; et les contrats proposés aux conducteurs de véhicules légers sont stables (+2 %). Dans la même optique, les offres destinées à des responsables logistiques (FAP J4080) chutent de moitié (-49 %). Dans la manutention, les ajustements s'opèrent avant tout au détriment des ouvriers qualifiés (-41 % contre -29 % pour les ouvriers non qualifiés, qui ont des contrats moins stables). Enfin, la diminution est sensible pour les agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme (-40 %).

Les métiers qui composent le domaine **gestion et administration des entreprises** sont très « transversaux » : ils peuvent être exercés dans la plupart des secteurs d'activité. Le fait que le repli du recueil d'offres est globalement inférieur à la moyenne pour ce domaine volumineux (-18 %), résulte essentiellement de la baisse modérée (-11 %) des très nombreux contrats proposés aux employés administratifs d'entreprises (mais dont 16 % seulement sont des CDI). Pour les autres familles professionnelles, pour lesquels les CDI sont en proportion plus fréquents, cette baisse est plus sensible : elle atteint -27 % pour les employés de la comptabilité, -29 % pour les secrétaires de direction (plus touchées que les autres secrétaires), et -30 % pour les techniciens des services administratifs, comptables et financiers.

L'évolution du recueil d'offres dans le domaine professionnel de l'**informatique** (-35 %) est très proche de celle qui a été constatée pour le secteur d'activité (-33 %). Cependant, il convient de garder présent à l'esprit le fait que ce dernier propose dans près de la moitié des cas des emplois correspondant à d'autres métiers (commerciaux, employés administratifs), et que les professionnels de l'informatique trouvent d'autres débouchés que dans les SSII. Cela posé, on peut observer que l'évolution est moins défavorable pour les techniciens (-30 %) que pour les ingénieurs (-40 %), qui sont un peu plus nombreux et bénéficient de contrats plus stables (70 % de CDI contre 54 % pour les techniciens).

Dans le domaine de la **fonction publique** et des **professions juridiques**, les offres d'emploi sont peu nombreuses et, concernant la fonction publique, sont rarement des CDI : les contrats aidés non marchands y sont fréquents. C'est sans doute la présence de ce type de contrat qui a permis la stabilité du recueil d'offres pour les employés administratifs de catégorie C, pour qui les contrats proposés sont les plus nombreux, et de contenir la baisse observée pour les employés de catégorie B et pour les cadres (-9 % dans les deux cas). En revanche, pour les agents de police municipale, la baisse est importante (-37 %).

Les offres en provenance des **banques et assurances** sont elles aussi peu nombreuses, mais il est significatif que leurs évolutions soient très contrastées selon le type d'activité. Alors que le repli est très sensible pour les employés et techniciens de la banque (-31 %), et qu'il n'épargne pas les cadres du secteur (-33 %), il est très modéré dans les assurances, où il n'atteint que 5 % pour les techniciens ; les offres de cadres des assurances, peu nombreuses il est vrai, sont même en nette augmentation (+9 %). Ces évolutions correspondent aux constats opérés à propos des secteurs d'activité.

Le domaine du **commerce** représente 15 % des offres collectées sur la période. Celles-ci y diminuent nettement moins (-16 %) que dans le secteur d'activité (-22 %), signe, ici encore, que la correspondance n'est que partielle. Pour les caissiers et employés de libre-service d'une part, les vendeurs d'autre part, la baisse (-17 %) est proche de celle de l'ensemble du domaine. Parmi les vendeurs, on relève cependant d'importantes disparités selon le type de produit : alors que la chute est massive concernant les produits utilitaires (-40 %), et sensible pour l'ameublement et l'équipement du foyer (-27 %), ainsi que pour les produits culturels et ludiques (-27 %), elle est plus limitée pour les produits alimentaires (-13 %) ; elle est en outre faible (-5 %) pour les nombreux emplois de télévendeurs proposés (et qui sont des CDI dans 39 % des cas), ce qui fait écho à la bonne tenue du recueil d'offre dans les centres d'appel.

Pour ce qui est des contrats proposés aux attachés commerciaux et représentants, et qui sont très majoritairement (85 %) des CDI, la baisse globale (-6 %) est enrayée par la nette progression (+12 %) des nombreuses offres destinées à des représentants auprès des particuliers ; à l'opposé, celles qui s'adressent à des attachés commerciaux en biens d'équipement et biens intermédiaires diminuent d'un quart. C'est dans une proportion voisine que diminuent les contrats proposés aux cadres commerciaux et technico-commerciaux (-23 %), et aux professionnels de la maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce (-26 %).

Les évolutions observables dans le domaine de l'**hôtellerie, restauration, alimentation**, où le recueil d'offres baisse de 21 %, corroborent des constats déjà opérés par ailleurs. La diminution des offres s'adressant à bouchers, charcutiers et boulangers (-14 %) est voisine de celle qui a été relevée pour les vendeurs de produits alimentaires ; elle est en outre tempérée par un relatif maintien des contrats d'apprentissage. Pour les employés de l'hôtellerie, la baisse (-26 %) est voisine de celle qui touche le secteur d'activité (-28 %), la restauration faisant apparaître une situation plus nuancée selon que l'on considère les serveurs de cafés-restaurants (-23 %) ou les cuisiniers (-19 %).

Les métiers des **services aux particuliers et aux collectivités** se révèlent globalement peu touchés par la crise des recrutements (-6 %), avec toutefois des évolutions contrastées. Sans s'attarder sur celle qui caractérise les employés des services divers (-38 %), pour lesquels les offres sont peu nombreuses, les principales familles professionnelles touchées par une baisse assez importante du recueil d'offres sont celle des agents de gardiennage et de sécurité (-16 %) et celle des agents d'entretien (-10 %), dont les contrats sont à la fois nombreux et précaires (16 % de CDI). Pour les coiffeurs et esthéticiens, la baisse est modérée (-5 %). Enfin, les offres sont stables pour les aides à domicile et aides ménagères (-1 %) et progressent pour les employés de maison (+7 %).

Assez peu volumineux (3 % des offres), le domaine **communication, information, art et spectacle** est en outre très hétérogène. Si la proportion des CDI proposés dans les offres est proche de la moyenne pour les professionnels de la communication et de l'information (29 %), ces contrats forment l'exception (6 %) pour ceux des arts et des spectacles. Pour les premiers, les offres, peu nombreuses, diminuent (-11 %) beaucoup moins que la moyenne. Pour les seconds, le repli (-25 %) est voisin de celui qui avait été relevé concernant le secteur d'activité des spectacles (-29 %), sachant que, contrairement à ce que pourraient suggérer les intitulés de métiers, ce sont les artistes qui déterminent l'évolution de la famille professionnelle.

Le domaine de la **santé et de l'action sociale, culturelle et sportive** est marqué par une stabilité (-1 %) qui apparaît comme remarquable dans la mesure où elle tranche avec la diminution de 20 % qui affecte le recueil d'offres dans son ensemble. Si l'on excepte le cas des médecins – dont les recrutements s'opèrent peu par le canal de Pôle emploi – cette stabilité caractérise toutes les familles professionnelles. On relèvera cependant des évolutions divergentes pour les différentes professions paramédicales, et ces évolutions sont en outre très contrastées pour les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive ; dans ce dernier cas, la forte augmentation des offres destinées à des éducateurs spécialisés (+14 %), et dans une moindre mesure à des professionnels de l'orientation peu nombreux (+38 %), compense le repli observé pour d'autres métiers comme ceux de l'animation socioculturelle ou de la surveillance d'établissements scolaires.

La baisse enregistrée dans le domaine de l'**enseignement** et de la **formation** (-14 %), est tempérée par la faible ampleur de celle que l'on constate pour les formateurs (-4 %). Les contrats proposés à des enseignants, qui sont près de deux fois plus nombreux et sont plus rarement (16 %) des CDI, diminuent pour leur part de 19 %.

Déclinées par familles professionnelles, les évolutions du recueil d'offres font apparaître de fortes convergences avec celles qui peuvent être observées en termes de secteurs d'activité économique, lorsque la concordance entre les deux modes de répartition de l'espace professionnel autorise une comparaison sur des bases analogues. Cette concordance est cependant loin d'être totale, et l'analyse des métiers permet souvent de compléter celle des secteurs d'activité. Lorsqu'elle est satisfaisante, elle fournit le moyen de prolonger cette dernière analyse, en mettant en évidence des disparités qui peuvent intervenir entre des métiers distincts relevant d'un même secteur.

En particulier, les ajustements engendrés par la dégradation de la conjoncture économique ont eu des effets inégaux en termes de niveaux de qualification, touchant en priorité tantôt les métiers peu qualifiés (électricité-électronique, bois et ameublement), tantôt les métiers qualifiés (second œuvre du bâtiment, mécanique, industries de process, textile et cuir). Par ailleurs, et plus largement, il convient de souligner la relative bonne tenue des segments – secteurs d'activité ou métiers - qui dépendent fortement d'une demande des particuliers, que celle-ci soit portée par une consommation directe des ménages, ou qu'elle soit soutenue par des financements publics.

Examinées dans le détail, les évolutions du recueil d'offres permettent ainsi d'éclairer de multiples facettes de la situation du marché du travail. En ce qui concerne l'avenir, peut-être les secteurs et métiers qui ont le mieux résisté à la crise sont-ils aussi de nature à préfigurer certains des chemins privilégiés que pourrait emprunter, sur ce marché, une reprise plus soutenue de l'activité économique.

Directeur de la publication : **Christian CHARPY**

Directrice de la rédaction : **Annie GAUVIN**

Rédacteur en chef : **François AVENTUR**

Secrétariat de rédaction : **Isabelle LABRIDY**

[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)

**Tableau 1 – Offres enregistrées d'octobre 2008 à septembre 2009 par secteur d'activité économique**

Secteur d'activité économique	Tous types	Evolution	CDI	Evolution	Contrats 1 mois et +	Evolution	Contrats < 1 mois	Evolution
<b>Industrie</b>	159 469	-36%	68 365	-42%	83 827	-32%	7 277	-20%
Industries alimentaires	66 969	-18%	21 555	-24%	40 827	-15%	4 587	-13%
Industries non alimentaires	92 500	-45%	46 810	-48%	43 000	-43%	2 690	-29%
<b>Construction</b>	121 199	-25%	59 669	-36%	59 567	-13%	1 963	9%
Gros oeuvre du bâtiment (Prép. des sites et construction)	48 683	-33%	22 546	-45%	25 296	-18%	841	4%
Second oeuvre du bâtiment	72 516	-19%	37 123	-28%	34 271	-8%	1 122	13%
<b>Commerce</b>	330 027	-22%	165 574	-27%	137 672	-17%	26 781	-11%
Commerce et réparation automobile	28 984	-27%	17 269	-33%	11 202	-14%	513	-2%
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	85 153	-25%	49 221	-29%	31 488	-18%	4 444	-19%
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	215 890	-20%	99 084	-25%	94 982	-17%	21 824	-10%
<b>Hôtellerie-restauration</b>	276 769	-22%	97 431	-22%	138 831	-15%	40 507	-38%
Hôtellerie et hébergement de courte durée	92 056	-28%	16 680	-35%	63 684	-22%	11 692	-42%
Restauration	184 713	-18%	80 751	-19%	75 147	-8%	28 815	-36%
<b>Transports</b>	63 069	-33%	27 392	-46%	32 149	-21%	3 528	-5%
Activités de transport	43 830	-32%	22 167	-43%	20 291	-16%	1 372	-10%
Services auxiliaires des transports	19 239	-35%	5 225	-53%	11 858	-28%	2 156	-1%
<b>Services aux entreprises (hors intérim)</b>	427 810	-21%	181 993	-28%	151 200	-17%	94 617	-11%
Activités informatiques	31 408	-33%	22 533	-35%	7 756	-29%	1 119	1%
A. juridiques, comptables et de conseil de gestion	106 032	-22%	51 717	-26%	32 479	-24%	21 836	-4%
Nettoyage, gardiennage et sécurité	96 572	-18%	43 921	-20%	36 908	-18%	15 743	-11%
Autres services aux entreprises (hors intérim)	193 798	-20%	63 822	-32%	74 057	-12%	55 919	-13%
<b>Services collectifs</b>	679 541	-3%	154 385	-11%	483 212	0%	41 944	-3%
Education	153 543	-6%	18 260	-29%	128 392	-2%	6 891	-4%
Santé	70 128	4%	22 176	4%	45 008	5%	2 944	-8%
Action sociale	218 628	-1%	76 754	-1%	127 964	-1%	13 910	-1%
Administration publique	137 889	4%	16 325	-18%	111 750	6%	9 814	25%
Activités associatives et extra-territoriales	82 963	-7%	14 533	-18%	60 732	0%	7 698	-24%
Postes et télécommunications	8 171	-36%	3 631	-44%	4 113	-29%	427	-24%
Recherche et développement	4 032	-20%	1 219	-28%	2 675	-18%	138	62%
Assainissement, voirie, gestion des déchets	4 187	-21%	1 487	-33%	2 578	-10%	122	-37%
<b>Services marchands divers</b>	230 994	-17%	80 908	-19%	83 988	-6%	66 098	-27%
Activités financières	29 013	-21%	16 932	-26%	11 641	-14%	440	100%
Activités immobilières	28 442	-16%	18 763	-19%	8 826	-8%	853	-16%
Location sans opérateur	8 854	-33%	3 625	-49%	4 754	-19%	475	41%
Activités récréatives, culturelles et sportives	107 302	-23%	8 955	-37%	36 184	-7%	62 163	-28%
Services personnels	57 383	3%	32 633	2%	22 583	6%	2 167	-11%
<b>Travail intérimaire</b>	441 048	-31%	47 190	-39%	293 543	-35%	100 315	-14%
Agriculture, sylviculture, pêche	154 262	-9%	8 481	-22%	75 798	-8%	69 983	-9%
Services domestiques	17 082	-17%	11 277	-14%	4 771	-20%	1 034	-26%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 901 277</b>	<b>-20%</b>	<b>902 671</b>	<b>-27%</b>	<b>1 544 559</b>	<b>-17%</b>	<b>454 047</b>	<b>-16%</b>

Source : Pôle emploi - STMT - France métropolitaine

**Tableau 2 – Offres enregistrées d'octobre 2008 à septembre 2009 par famille professionnelle**

Fap	Famille professionnelle	Tous types	Evolution	CDI	Evolution	Contrats 1 mois et +	Evolution	Contrats < 1 mois	Evolution
<b>A</b>	<b>Agriculture, marine, pêche</b>	<b>210 758</b>	<b>-7%</b>	<b>11 351</b>	<b>-22%</b>	<b>117 326</b>	<b>-3%</b>	<b>82 081</b>	<b>-9%</b>
A00	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	15 167	-7%	3 990	-21%	9 910	-2%	1 267	17%
A10	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	189 928	-6%	5 705	-23%	104 423	-3%	79 800	-9%
A20	Techniciens et cadres de l'agriculture	3 304	-8%	1 359	-19%	1 909	1%	36	-
A30	Marins, pêcheurs	2 359	-29%	297	-28%	1 084	-34%	978	-24%
<b>B</b>	<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>250 511</b>	<b>-25%</b>	<b>66 671</b>	<b>-41%</b>	<b>164 734</b>	<b>-19%</b>	<b>19 106</b>	<b>0%</b>
B00	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	42 260	-31%	6 092	-47%	30 137	-29%	6 031	-19%
B10	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	8 650	-30%	1 252	-52%	6 948	-25%	450	-18%
B20	Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	36 935	-27%	9 294	-48%	25 184	-19%	2 457	19%
B30	Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	29 441	-12%	4 607	-34%	22 685	-7%	2 149	0%
B40	Ouvriers qualifiés du bâtiment, second oeuvre	90 058	-17%	24 454	-35%	59 077	-11%	6 527	23%
B50	Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	10 274	-37%	1 652	-51%	7 356	-37%	1 266	-2%
B60	Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	25 419	-34%	13 978	-41%	11 229	-25%	212	-11%
B70	Cadres du bâtiment et des travaux publics	7 474	-41%	5 342	-45%	2 118	-27%	14	-
<b>C</b>	<b>Électricité, électronique</b>	<b>20 724</b>	<b>-41%</b>	<b>6 123</b>	<b>-46%</b>	<b>13 747</b>	<b>-39%</b>	<b>854</b>	<b>-27%</b>
C00	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	2 528	-50%	250	-63%	2 044	-50%	234	-16%
C10	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	10 592	-39%	2 576	-46%	7 473	-37%	543	-30%
C20	Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	7 604	-39%	3 297	-43%	4 230	-36%	77	-30%
<b>D</b>	<b>Mécanique, travail des métaux</b>	<b>81 430</b>	<b>-52%</b>	<b>19 072</b>	<b>-54%</b>	<b>56 359</b>	<b>-52%</b>	<b>5 999</b>	<b>-44%</b>
D00	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	8 561	-57%	1 228	-61%	6 231	-58%	1 102	-42%
D10	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	10 825	-62%	3 373	-65%	6 751	-62%	701	-28%
D20	Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	20 634	-42%	4 097	-52%	14 894	-42%	1 643	-7%
D30	Ouvriers non qualifiés de la mécanique	19 638	-45%	2 936	-44%	15 100	-47%	1 602	-32%
D40	Ouvriers qualifiés de la mécanique	11 870	-56%	2 352	-50%	8 673	-54%	845	-76%
D60	Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	9 902	-55%	5 086	-51%	4 710	-59%	106	-17%
<b>E</b>	<b>Industries de process</b>	<b>77 981</b>	<b>-26%</b>	<b>8 975</b>	<b>-43%</b>	<b>57 417</b>	<b>-24%</b>	<b>11 589</b>	<b>-14%</b>
E00	Ouvriers non qualifiés des industries de process	55 304	-19%	3 403	-36%	41 561	-18%	10 340	-14%
E10	Ouvriers qualifiés des industries de process	16 310	-40%	3 155	-49%	12 037	-39%	1 118	-22%
E20	Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	6 367	-36%	2 417	-44%	3 819	-31%	131	-15%
<b>F</b>	<b>Matériaux souples, bois, industries graphiques</b>	<b>29 543</b>	<b>-32%</b>	<b>7 876</b>	<b>-47%</b>	<b>19 486</b>	<b>-25%</b>	<b>2 181</b>	<b>-5%</b>
F00	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	4 797	-21%	505	-37%	3 965	-20%	327	7%
F10	Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	5 009	-31%	1 393	-41%	3 290	-26%	326	-14%
F20	Ouvriers non qualifiés du bois et de l'ameublement	4 138	-36%	658	-57%	3 220	-29%	260	-24%
F30	Ouvriers qualifiés du bois et de l'ameublement	10 183	-29%	3 060	-48%	6 480	-19%	643	15%
F40	Ouvriers des industries graphiques	3 730	-41%	1 262	-50%	1 877	-41%	591	-13%
F50	Techniciens, agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	1 686	-37%	998	-42%	654	-31%	34	-

**Tableau 2 – Offres enregistrées d'octobre 2008 à septembre 2009 par famille professionnelle (suite)**

Fap	Famille professionnelle	Tous types	Evolution	CDI	Evolution	Contrats 1 mois et +	Evolution	Contrats < 1 mois	Evolution
<b>G</b>	<b>Maintenance</b>	<b>85 725</b>	<b>-32%</b>	<b>40 097</b>	<b>-39%</b>	<b>43 493</b>	<b>-24%</b>	<b>2 135</b>	<b>-6%</b>
G00	Ouvriers qualifiés de la maintenance	21 833	-35%	6 563	-45%	14 355	-29%	915	-28%
G01	Ouvriers de la réparation automobile	24 121	-31%	11 926	-41%	11 457	-19%	738	26%
G10	Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	39 771	-31%	21 608	-37%	17 681	-23%	482	15%
<b>H</b>	<b>Ingénieurs, cadres de l'industrie</b>	<b>6 459</b>	<b>-34%</b>	<b>4 435</b>	<b>-39%</b>	<b>2 000</b>	<b>-20%</b>	<b>24</b>	<b>-</b>
H00	Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	6 459	-34%	4 435	-39%	2 000	-20%	24	-
<b>J</b>	<b>Transports, logistique et tourisme</b>	<b>219 067</b>	<b>-33%</b>	<b>59 282</b>	<b>-45%</b>	<b>127 106</b>	<b>-29%</b>	<b>32 679</b>	<b>-21%</b>
J00	Ouvriers non qualifiés de la manutention	53 966	-29%	6 305	-42%	34 332	-29%	13 329	-21%
J10	Ouvriers qualifiés de la manutention	40 238	-41%	9 033	-50%	26 102	-40%	5 103	-18%
J30	Conducteurs de véhicules	105 341	-30%	36 092	-43%	55 392	-21%	13 857	-22%
J40	Agents d'exploitation des transports	7 592	-45%	3 495	-51%	4 056	-39%	41	-
J50	Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	10 552	-40%	3 406	-50%	6 798	-36%	348	-14%
J60	Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	1 378	-47%	951	-52%	426	-33%	1	-
<b>K</b>	<b>Artisanat</b>	<b>3 404</b>	<b>-28%</b>	<b>1 248</b>	<b>-36%</b>	<b>2 045</b>	<b>-21%</b>	<b>111</b>	<b>-29%</b>
K00	Artisans et ouvriers artisanaux	3 404	-28%	1 248	-36%	2 045	-21%	111	-29%
<b>L</b>	<b>Gestion, administration des entreprises</b>	<b>290 398</b>	<b>-18%</b>	<b>86 836</b>	<b>-32%</b>	<b>151 891</b>	<b>-15%</b>	<b>51 671</b>	<b>2%</b>
L00	Secrétaires	75 116	-24%	27 599	-32%	45 693	-18%	1 824	-16%
L10	Employés de la comptabilité	13 358	-27%	6 027	-33%	7 087	-22%	244	6%
L20	Employés administratifs d'entreprise	146 933	-11%	23 435	-32%	74 460	-11%	49 038	3%
L30	Secrétaires de direction	15 935	-29%	7 602	-35%	8 121	-23%	212	-22%
L40	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	10 610	-30%	5 546	-35%	4 967	-23%	97	-8%
L50	Cadres administratifs, comptables et financiers	27 542	-21%	15 821	-27%	11 466	-12%	255	34%
L60	Dirigeants d'entreprises	904	-21%	806	-24%	97	21%	1	-
<b>M</b>	<b>Informatique</b>	<b>39 527</b>	<b>-35%</b>	<b>24 147</b>	<b>-40%</b>	<b>14 783</b>	<b>-24%</b>	<b>597</b>	<b>-3%</b>
M01	Employés et opérateurs de l'informatique	4 504	-24%	2 119	-29%	2 312	-19%	73	-9%
M07	Techniciens de l'informatique	16 534	-30%	8 995	-32%	7 109	-29%	430	2%
M09	Ingénieurs de l'informatique	18 489	-40%	13 033	-46%	5 362	-18%	94	-18%
<b>N</b>	<b>Études et recherche</b>	<b>5 239</b>	<b>-35%</b>	<b>3 569</b>	<b>-40%</b>	<b>1 647</b>	<b>-22%</b>	<b>23</b>	<b>-12%</b>
N00	Personnels d'études et de recherche	5 239	-35%	3 569	-40%	1 647	-22%	23	-12%
<b>P</b>	<b>Fonction publique, professions juridiques</b>	<b>34 304</b>	<b>-14%</b>	<b>8 468</b>	<b>-24%</b>	<b>23 817</b>	<b>-13%</b>	<b>2 019</b>	<b>41%</b>
P00	Employés administratifs de la fonction publique (cat C)	12 389	1%	1 356	-37%	9 140	3%	1 893	46%
P10	Employés administratifs de la fonction publique (cat B)	3 037	-9%	687	-40%	2 304	6%	46	-
P20	Cadres de la fonction publique	8 454	9%	3 225	-7%	5 162	24%	67	3%
P30	Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	1 277	-30%	599	-40%	672	-17%	6	-
P40	Armée, police, pompiers	9 147	-38%	2 601	-22%	6 539	-42%	7	-
<b>Q</b>	<b>Banque et assurances</b>	<b>29 690</b>	<b>-18%</b>	<b>16 591</b>	<b>-25%</b>	<b>12 825</b>	<b>-5%</b>	<b>274</b>	<b>-19%</b>
Q00	Employés et techniciens de la banque	11 850	-31%	5 938	-41%	5 731	-15%	181	-23%
Q10	Employés et techniciens des assurances	15 197	-5%	8 364	-11%	6 778	5%	55	-26%
Q20	Cadres de la banque et des assurances	2 643	-16%	2 289	-16%	316	-14%	38	-

**Tableau 2 – Offres enregistrées d'octobre 2008 à septembre 2009 par famille professionnelle (suite)**

Fap	Famille professionnelle	Tous types	Evolution	CDI	Evolution	Contrats 1 mois et +	Evolution	Contrats < 1 mois	Evolution
<b>R</b>	<b>Commerce</b>	<b>437 291</b>	<b>-16%</b>	<b>202 498</b>	<b>-20%</b>	<b>160 959</b>	<b>-15%</b>	<b>73 834</b>	<b>-10%</b>
R00	Caissiers, employés de libre service	127 903	-17%	20 265	-29%	47 453	-20%	60 185	-9%
R10	Vendeurs	172 283	-17%	69 498	-24%	91 092	-12%	11 693	-14%
R20	Attachés commerciaux et représentants	81 249	-6%	68 781	-6%	11 966	-7%	502	-20%
R30	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	13 849	-26%	9 051	-25%	3 521	-34%	1 277	-9%
R40	Cadres commerciaux et technico-commerciaux	42 007	-23%	34 903	-24%	6 927	-19%	177	-39%
<b>S</b>	<b>Hôtellerie, restauration, alimentation</b>	<b>327 757</b>	<b>-21%</b>	<b>117 260</b>	<b>-23%</b>	<b>162 549</b>	<b>-12%</b>	<b>47 948</b>	<b>-38%</b>
S00	Bouchers, charcutiers, boulangers	31 632	-14%	15 349	-21%	15 162	-6%	1 121	-22%
S10	Cuisiniers	163 773	-19%	61 097	-20%	76 228	-11%	26 448	-35%
S20	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	126 911	-24%	36 893	-28%	69 841	-13%	20 177	-41%
S30	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	5 441	-23%	3 921	-24%	1 318	-22%	202	-11%
<b>T</b>	<b>Services aux particuliers et aux collectivités</b>	<b>394 219</b>	<b>-6%</b>	<b>139 386</b>	<b>-8%</b>	<b>218 097</b>	<b>-5%</b>	<b>36 736</b>	<b>-10%</b>
T00	Coiffeurs, esthéticiens	26 193	-5%	13 336	-10%	11 837	3%	1 020	-20%
T10	Employés de maison	31 975	7%	19 751	16%	9 204	-11%	3 020	16%
T21	Aides à domicile et aides ménagères	60 981	-1%	24 662	-3%	31 403	-1%	4 916	7%
T22	Assistants maternels	56 809	7%	27 370	12%	28 553	3%	886	-9%
T30	Agents de gardiennage et de sécurité	51 109	-16%	26 149	-18%	19 056	-12%	5 904	-22%
T40	Agents d'entretien	162 011	-10%	26 095	-23%	115 339	-5%	20 577	-12%
T60	Employés des services divers	5 141	-38%	2 023	-40%	2 705	-38%	413	-22%
<b>U</b>	<b>Communication, information, art et spectacle</b>	<b>86 996</b>	<b>-24%</b>	<b>7 519</b>	<b>-27%</b>	<b>19 805</b>	<b>-5%</b>	<b>59 672</b>	<b>-28%</b>
U00	Professionnels de la communication et de l'information	9 053	-11%	2 617	-29%	6 057	2%	379	-23%
U10	Professionnels des arts et des spectacles	77 943	-25%	4 902	-26%	13 748	-8%	59 293	-28%
<b>V</b>	<b>Santé, action sociale, culturelle et sportive</b>	<b>211 104</b>	<b>-1%</b>	<b>60 277</b>	<b>-2%</b>	<b>130 583</b>	<b>2%</b>	<b>20 244</b>	<b>-12%</b>
V00	Aides-soignants	25 749	2%	12 578	0%	11 526	4%	1 645	5%
V10	Infirmiers, Sages-femmes	25 782	1%	13 919	-2%	10 422	4%	1 441	15%
V20	Médecins et assimilés	2 952	13%	2 177	22%	650	-3%	125	-19%
V30	Professions para-médicales	18 397	0%	10 191	-2%	7 578	4%	628	5%
V40	Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	138 224	-2%	21 412	-4%	100 407	1%	16 405	-15%
<b>W</b>	<b>Enseignement, formation</b>	<b>59 150</b>	<b>-14%</b>	<b>10 990</b>	<b>-26%</b>	<b>43 890</b>	<b>-13%</b>	<b>4 270</b>	<b>8%</b>
W00	Enseignants	38 344	-19%	6 012	-25%	30 380	-19%	1 952	5%
W10	Formateurs	20 806	-4%	4 978	-28%	13 510	7%	2 318	11%
<b>Z</b>	<b>ENSEMBLE</b>	<b>2 901 277</b>	<b>-20%</b>	<b>902 671</b>	<b>-27%</b>	<b>1 544 559</b>	<b>-17%</b>	<b>454 047</b>	<b>-16%</b>

Source : Pôle emploi - STMT - France métropolitaine

# Les Cahiers

## *Études*

### **Les recrutements et la crise**

#### Les secteurs et métiers qui résistent

Bien que des signes avant-coureurs soient apparus dès la fin 2007, c'est en septembre 2008 que la crise économique s'intensifie brutalement. A partir d'octobre 2008, ses effets se font pleinement et durablement sentir sur le marché du travail, avec un net repli des embauches, et une forte augmentation du nombre des demandeurs d'emploi. Pour autant, ces effets ne sont pas homogènes : en termes de recrutements, les secteurs d'activité économique d'une part, et les métiers d'autre part, apparaissent très inégalement touchés.

[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)